



Ecole privée mixte du Sacré Cœur
1, rue du calvaire breton
85120 Saint-Pierre-du-Chemin
02.51.51.75.21
ec.stpierreduchemin.sacrecoeur@ddec85.org



Circulaire de rentrée

Année scolaire 2017-2018

L'équipe enseignante est heureuse d'accueillir vos enfants. Ces quelques lignes présentent l'école et son fonctionnement comprenant quelques changements. Merci de les lire attentivement, merci de conserver ce document durant toute l'année.

* Horaires

	Matin	Après-midi
Accueil	à partir de 8h50	à partir de 13h20
Classe	de 9h00 à 12h15	de 13h30 à 16h30

Texte de loi : Article D321-12

L'accueil des élèves est assuré **dix minutes avant l'entrée en classe**. Le service de surveillance à l'accueil et à la sortie des classes, ainsi que pendant les récréations, s'effectue à la fin des 3 heures d'enseignement réglementaire en maternelle comme en élémentaire sous la surveillance de l'enseignant.

* Accueil du matin

- ♦ Le matin, les parents des élèves de **PS-MS** pourront accompagner leur(s) enfant(s) dans la classe, avant 9h.
- ♦ La semaine de la rentrée, les parents des élèves de **GS, des cycles 2 et 3** pourront accompagner leur(s) enfant(s) dans la classe.
- ♦ **Dorénavant, tous les élèves resteront en classe dès leur arrivée à l'école le matin, ceci pour permettre à l'enfant d'être accueilli en classe individuellement, de s'installer paisiblement et de choisir une activité (ateliers pédagogiques, créations, recherches, informatique...). C'est un moment de convivialité pour démarrer la journée sereinement. La grille sera FERMÉE à 9h, heure à laquelle les cours débiteront.**

**△ Il faut que vous vérifiiez absolument
que votre enfant ait franchi le seuil de sa classe.**

- ♦ Le midi (à partir de 13h20) les élèves de maternelle iront **seuls** en salle de sieste **dès leur arrivée à l'école**. A partir de décembre les GS ne feront plus la sieste et seront accueillis sur la cour comme les cycles 2 et 3.

* Equipe pédagogique – Structure pédagogique – Effectifs

Niveau	TPS – PS – MS – GS – CP 1 (voué à évoluer dans l'année) + 1 + 2 + 5 + 4 13 élèves	CE1 – CE2 – CM1 – CM2 5 + 2 + 6 + 4 17 élèves
Enseignantes	Mme JOLLY Flavie <i>Chef d'établissement</i>	Mme BOISSON Manon
Aide maternelle	Mme FAVRIAU Laurence	
Enseignantes spécialisées	Mme PINEAU Claire et Mme DELAVAUD Pauline (sur un temps donné) <i>Réseau d'Aide du secteur de La Châtaigneraie</i>	
Enseignante surnuméraire	Mme MACAUD Nadège	

* Thème d'année : « *Les sentiments, les émotions* »

* Calendrier

Vacances d'automne	Fin des cours : vendredi 20 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 22 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 23 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 20 avril 2018 Reprise des cours : lundi 14 mai 2018
Vacances d'été	Dernier jour de cours : vendredi 6 juillet 2018

* Cantine et transport scolaire :

Cette année encore, la cantine et le transport scolaire sont organisés par l'Association Famille Rurale. Les repas seront fournis par Fauconnier-traiteur. Les enfants doivent posséder une serviette de table, marquée à leur nom.

La Marmite des écoliers : Restaurant scolaire

📍 5 rue des Comtes d'Asnières

☎ 02.51.51.78.39

✉ pattedemouche@orange.fr

Pattes de mouche : Accueil périscolaire et de loisirs

📍 8 rue des Comtes d'Asnières

☎ 02.51.50.76.48

✉ pattedemouche@orange.fr

* Frais de scolarité

Coût par enfant et par mois : 22 €

* Médicaments

Les enfants n'ont pas le droit d'apporter des médicaments à l'école. **Les enseignants ne sont pas habilités à donner des médicaments** (même sous présentation d'ordonnance). En cas de maladie chronique ou d'allergie par exemple, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être demandé par les parents auprès du médecin scolaire :

Médecine scolaire 16 rue de Lorraine 02.51.94.53.76

* Vêtements



Tous les vêtements qui s'enlèvent doivent être **marqués au nom de l'enfant**.

Votre enfant doit arriver à l'école avec une **tenue correcte**. Par exemple, sont proscrits les tongs et les vêtements qui rendent trop visibles certaines parties du corps. La tenue de l'enfant doit être **adaptée** aux activités (ex : tenue de sport) et à la météo (ex : imperméable à capuche, tee-shirt protégeant les épaules du soleil donc pas de bretelles). En maternelle, évitez les tenues fragiles et difficiles à ôter.

